



Objectif général:

Accueillir des patients/résidents et enregistrer les formalités administratives liées à leur admission afin d'assurer la mise en ordre du dossier d'admission ainsi que la facturation du séjour et des soins.

Cette description de fonction constitue un document de référence basé sur l'analyse et la pondération des tâches à un niveau sectoriel. Elle peut être attribuée aux travailleurs dans le respect du principe-clé de correspondance à minimum 80% du contenu avec les tâches structurellement exercées par le travailleur (cf. principes d'attribution des fonctions IFIC).

ACTIVITÉS

- Accueillir les patients/résidents et les informer sur les modalités de (pré-)admission

- Assurer divers contacts afin d'organiser l'admission des patients/résidents

- Effectuer des tâches administratives en lien avec l'admission

TÂCHES

- Accueille les patients/résidents (y compris éventuellement des transferts des services d'urgence ou hospitalisation de jour) et les identifie;
- Communique les informations nécessaires en vue de leur admission (ex. tarifs des chambres, conventionnement des prestataires, localisation de la chambre/du service);
- Invite les patients/résidents à compléter tous les formulaires/documents requis et à communiquer toutes les informations nécessaires à l'admission (ex. couverture mutuelle, assurabilité).
- Se concerta avec les services concernés pour la réservation des chambres ou le planning des admissions;
- Demande les informations manquantes auprès des services/organismes ou personnes concernées (ex. mutualités et proches);
- Répond aux demandes d'informations internes et externes (ex. mutualités) relatives à l'admission et recherche les informations demandées;
- En cas de problème concernant les conditions d'admission des patients/résidents (ex. problème d'assurabilité, patient ne pouvant pas communiquer/signer, choix du type de chambre), prend contact avec les services/organismes ad hoc (ex. service social, administrateur de biens, parquet) ou les personnes concernées (ex. médecin, proches).
- Constitue le dossier d'admission, enregistre et vérifie les données concernant l'inscription, le transfert ou la sortie des patients/résidents;
- Encaisse, le cas échéant, l'acompte lié à l'admission;
- Rédige divers documents pour les mutualités, les assurances ou pour les patients/résidents et assure leur envoi;
- Clôture le dossier lors de la sortie des patients/résidents afin de permettre la facturation finale du séjour et des soins.



CRITÈRES

Connaissance et savoir-faire

- A des aptitudes administratives;
- A des aptitudes en organisation et en planification;
- Sait travailler avec des applications informatiques nécessaires;
- Période de familiarisation: 3 - 6 mois

Gestion d'équipe

- Pas d'application.

Communication

- Accueille et informe les patients/résidents et les rassure le cas échéant;
- Se concerta avec les collègues en ce qui concerne l'organisation journalière du travail;
- Se concerta avec des services internes au sujet des données d'admission des patients/résidents;
- Echange des informations avec des externes et/ou avec les parties concernées.

Résolution de problèmes

- Procure lors de l'admission des informations pratiques et administratives aux patients/résidents et adapte le planning des admissions en concertation avec les parties concernées;
- Complète, si nécessaire, le dossier d'admission des patients/résidents en prenant contact avec les services/organismes ou personnes concernées;
- Contacte le responsable en cas d'anomalies ou de problèmes.

Responsabilité

- Est précis et rigoureux;
- Organise l'admission des patients/résidents selon les procédures de l'institution et fournit des informations correctes sur les modalités d'admission;
- Constitue le dossier d'admission et encaisse, le cas échéant, l'acompte lié à celui-ci selon les procédures de l'institution.

Facteurs d'environnement

- De temps à autre, contact avec des maladies contagieuses;
- Le travail sur écran (<80%) est une exigence à l'exercice de la fonction;
- Contact personnel régulier avec la maladie, la souffrance ou la mort;
- Contact régulier avec des personnes verbalement ou physiquement agressives.